

Mot du maire – faits saillants des états financiers 2023

Cette année encore, il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de L'Ascension. En vertu de *l'article 176.2.2 du Code municipal*, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Le rapport financier annuel de la municipalité de L'Ascension a donc été présenté par notre auditrice Anick Millaire de la firme Mayer Millaire et associées CPA Inc. et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 juin 2024.

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 indique un excédent de fonctionnement à des fins fiscales des revenus sur les dépenses de l'ordre de 120 790 \$. Le budget 2023 voté était de 2 716 573\$. Le conseil avait, lors de l'adoption du budget 2023, décidé d'affecter un montant de 84 542\$ afin d'augmenter les budgets des secteurs des travaux publics, du service des incendies et des loisirs. La situation financière de la municipalité demeure bonne malgré tous les défis qui se présentent à elle.

Faits saillants de l'année 2023 :

- Début des travaux d'agrandissement et de réfection du garage municipal et de la caserne d'incendies ;
- Mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées et de la station de pompage ;
- Travaux de voirie importants sur le chemin du Tour du Lac Lynch Nord, du chemin du Tour du Lac Blanc et du chemin de la Mer-Bleue ;
- Travaux de rénovation du presbytère en vue de l'ouverture d'un service de garde en janvier 2024;
- Embauche d'une ressource à temps plein à la coordination du service des loisirs, culture et vie communautaire qui suscite quantité de nouvelles activités pour la communauté ;
- Consolidation des équipes d'administration et d'urbanisme qui permettent un meilleur service aux citoyens et des suivis divers plus efficaces qui se soldent, entre-autre, par le recouvrement de sommes dues ;
- Adoption et présentation de la nouvelle Politique des aînés et de la famille 2023-2027 ;
- Adoption du règlement portant sur la délégation de pouvoirs ainsi que sur le contrôle et le suivi budgétaires ;
- Engagement politique pour s'objecter à la fermeture de l'urgence de l'hôpital;
- Acquisition d'un véhicule Mitsubishi Outlander PHEV pour les déplacements des divers membres du personnel, des divers services et des membres du conseil.

Je tiens à remercier tous les employés et les conseillers qui se sont impliqués de façon remarquable pour continuer à offrir à tous les citoyens des services efficaces et de qualité. L'année 2024 est prometteuse et soyez assurés que l'équipe continuera à déployer tous les efforts pour continuer de faire progresser notre municipalité qui compte, à la fin de 2023, 959 résidents.